



SOMMAIRE :

• Mildiou :

Tas de déchets non gérés dans la plaine. Début de développement des repousses, pas de mildiou pour le moment.

Ne tardez pas à gérer vos tas de déchets.

• **Limaces** : activité hétérogène. Seuil indicatif de risque atteint dans 23 % des parcelles à risques. A surveiller.

• **Taupins** : résultats du réseau de piègeage



Parcelle plantée le 6 avril
Aix Noulette (62).
Photo : C.HACCART—CA 59/62

OBSERVATIONS : 8 tas de déchets et 1 parcelles ont été observés cette semaine.

SITUATION DANS LA PLAINE :

Départements Nord et Pas de Calais :

Depuis le début du mois d'avril, la neige et les précipitations ont apporté entre 10 et 50 mm selon les secteurs.

La semaine dernière les conditions climatiques froides et les épisodes pluvieux ont été peu propices à la mise en place de la culture, néanmoins on a pu voir ponctuellement quelques chantiers de plantation (secteur de Lille et Artois notamment).

Hier les préparations de sol et les plantations ont démarré timidement : quelques chantiers étaient en cours sur les Flandres Intérieures, des plantations en chairs ferme (Amandine) ont débuté très doucement ce sur le secteur de Bapaume dans les bons limons. Ce sont les parcelles qui vont bien à travailler qui guident les producteurs et non les variétés. A noter que les premiers labours de novembre se travaillent mieux que les labours de fin décembre (motteux).

Dans certains secteurs comme le Ternois, quasiment aucune parcelle n'a été plantée pour le moment.

Les pluies de ces derniers jours alliées aux températures douces prévues dans les prochains jours devraient être favorables aux préparations de sol et aux plantations qui devraient battre leur plein cette semaine et la semaine prochaine.

On estime que environ 5 à 10 % des parcelles, selon les secteurs, ont pu être plantées à ce jour.

Départements Picards :

Les chantiers de plantation ont été très limités durant ces quinze derniers jours. Il n'y avait pas de précipitation à avoir à la vue des conditions climatiques froides et des conditions structurales peu favorables à une bonne préparation de plantation. Les pluies survenues fin de semaine dernière vont permettre d'appréhender des conditions de travail du sol plus adaptées. Cependant, certains producteurs (féculiers) ont initié les premières plantations semaine 12 (à partir du 23 mars) sur certaines zones, conduisant à un état d'avancement :

- 20 à 25% pour la féculerie de Vecquemont : essentiellement en sol léger dans des secteurs sans pluie avant celle du 7 et 8 avril. Pour les secteurs sans neige et pluies (sud et est Picardie), quelques démarrages le 4 avril 2022 semaine 14.
- 50 % pour la féculerie TEREOS de Vic sur Aisne.

Les températures dans les buttes sont comprises entre 8 et 10° en fonction de leurs localisations. L'annonce d'une belle semaine, laisse à penser que les chantiers vont se réaliser au cours de ces prochains jours. D'une manière générale, nous observons que les plants sont plutôt vigoureux (cf photo).



Plant LD 17
Photo : B. POUTRAIN (Coopérative de Vecquemont)



Chantier de préparation du plant avant plantation

Photo : D. Chaplain (Select'up)



Température dans la butte (Estrées Mons) : 8.9°C

Photo : PB BLANCHANT (CA 80)



Parcelle d'Innovator plantée fin mars à Broxeele (59)

A gauche de la photo pré-buttagage d'automne

Photo : Agriculteur



Plant de Daisy 35-45 mm

Photo : Agriculteur

MILDIU

Situation sur le terrain

Les tournées d'observation des tas de déchets et d'écarts de triage se sont poursuivies la semaine dernière et cette semaine.

Comme chaque année, des tas de déchets non gérés sont observés dans la plaine à proximité de parcelles qui vont être emblavées prochainement en pommes de terre !

La prophylaxie est primordiale dans la lutte contre le mildiou, ne tardez pas à gérer efficacement les tas de déchets et d'écarts de triage car les repousses ne vont pas tarder à se développer à la faveur des températures plus clémentes.

Dans les départements du Nord et du Pas de Calais :

6 tas de déchets non gérés ont été observés cette semaine.

2 tas sur les 6, situés à Zuytpeene et Renescure (59), présentent quelques repousses qui font entre 2 et 5cm.

Les 4 autres tas situés à Méricourt (62), Staple, Comines et Frelinghien (59) sont constitués de terre et de tubercules et ne présentent pas de repousses pour le moment.



Dans les départements Picards :

Deux tas de déchets ont été recensés sur la commune de Ponthoile (80) : le gel a fait son travail en détruisant la végétation présente.

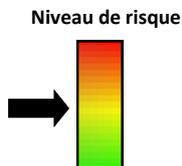
N'attendez pas que la végétation se développe pour bâcher vos tas de déchets, il faut intervenir le plus rapidement possible.



Tas de déchets et d'écarts de triage non géré situé à Zuytpeene (59) - Quelques repousses

Photo : C.HACCART Chambre d'Agriculture 59/62

LIMACES :



SEUIL INDICATIF DE RISQUE:
4 limaces par m² (1m² = 4 pièges).

La société DeSangosse met en place un réseau de piégeage des limaces en partenariat avec McCain, la Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais, la société Pomuni et les Ets Carré.

Le réseau de piégeage 2022 est composé de **21 parcelles présentant pour la plupart un risque limace avéré.**

Les relevés des pièges sont réalisés chaque semaine par les agriculteurs eux mêmes et selon un protocole harmonisé.

Résultats du Piégeage TO

Les piègeurs pomme de terre ont effectué le mercredi 6 avril matin un **premier piégeage que l'on appelle le T0. C'est un piégeage précoce qui permet d'avoir un état des populations avant les plantations.**

13 parcelles ont fait l'objet d'un relevé.

On trouve des limaces sous les pièges dans 5 parcelles sur les 13 observées (38%), le seuil indicatif de risques est atteint dans 3 parcelles (23%).

- Des limaces sont présentes, sans atteindre le seuil indicatif de risque à Marck (1/m²) et Saint Pierre Brouck (2/m²).
- Le seuil indicatif de risques est atteint à Pitgam (14/m²), Erquinghem Lys (20/m²) et Givenchy le noble (8/m²).
- Dans les 8 autres parcelles du réseau, aucune limace n'a été observée sous les pièges.

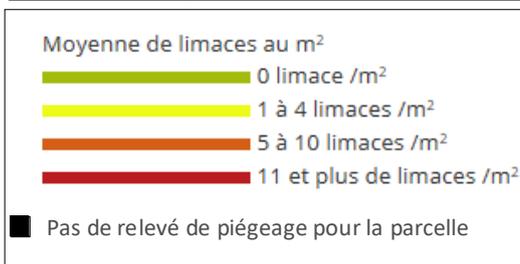
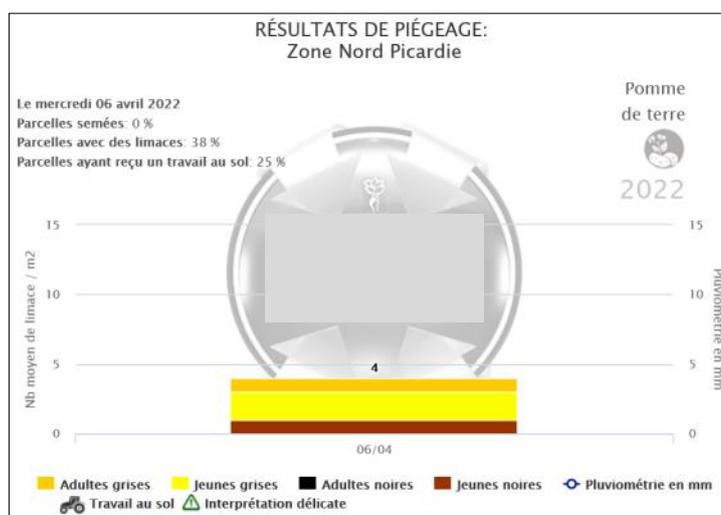
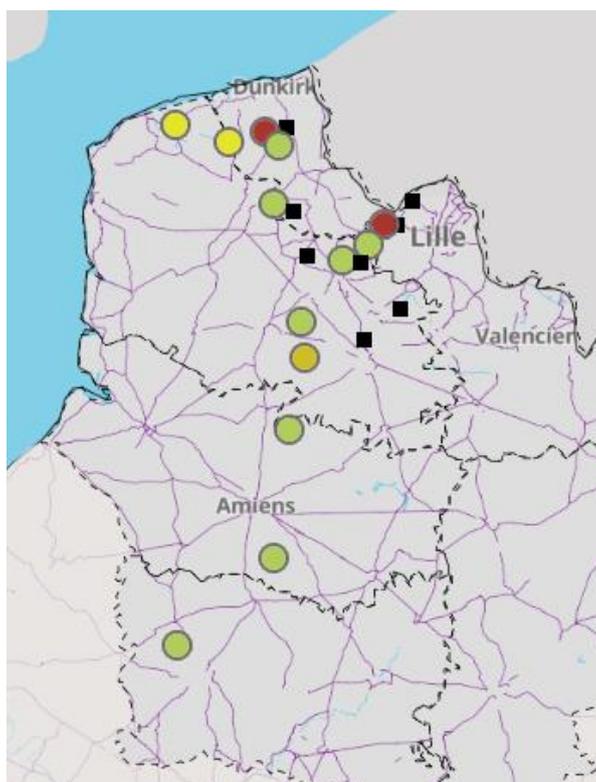
Malgré le froid et la neige de ces derniers jours, des limaces ont été constatées dans **plus d'un tiers des situations.** Les premiers résultats du T0 font état d'une activité moyenne de **4 limaces par m²** avec une situation préoccupante à 20 limaces par m².

Ces résultats confirment le bon développement des populations de limaces dû à un automne humide suivi par un hiver doux qui ont été très favorables au ravageur.

La moyenne observée lors de ce premier comptage est de moins de 4 limaces par m² (contre 0.5 limaces/m² pour le T0 de 2021, 3 limaces/ m2 en 2020, 1 limace/ m2 en 2019 et 6 limaces/m2 en 2018).

Cette année, le niveau de piégeage maximal est de 20 limaces par m² (contre 2 limaces/ m² en 2021, 31 limaces/m2 à la même époque en 2020, 3 limaces/m2 en 2019 et 35 limaces par m² en 2018).

☒ **Les piègeurs ont retiré leurs pièges, le piégeage reprendra courant juin au stade « 50% de couverture du rang ».**



Attention, la plupart des parcelles du réseau présentent « un risque limaces » avéré (dégâts les années précédentes, sols favorables...). Il est donc nécessaire avant toute intervention **d'évaluer les risques propres à chaque parcelle** et à chaque situation (voir grille d'évaluation du risque limaces en page 5).

En effet, **L'activité est très variable d'une parcelle à une autre, d'où la nécessité de réaliser un piégeage** pour évaluer le risque limaces, notamment en parcelle à risque.

Afin de surveiller, prévenir les risques et privilégier les méthodes de lutte intégrée, vous pouvez également vous référer à la note nationale jointe en cliquant sur ce lien : [Note Nationale limaces BSV](#)

Le piégeage dans les parcelles est fortement recommandé jusqu'à la reprise du travail après chaque épisode pluvieux afin de connaître le risque limace.



Piège à limaces

Photo : C.HACCART CA 59-62



Limace grise
Deroceras reticulatum
Limace grise adulte

Couleur variable de gris à beige souvent avec tâches sur le corps

- Pied de couleur claire/blanche
- Corps souple au toucher
- Traces visibles de mucus au sol
- La toucher provoque la sécrétion



Limace grise jeune < 1 cm

Caractéristiques des limaces grises et noires



Oeufs de limaces x 10



Limace noire
Arion spp
Limace noire adulte

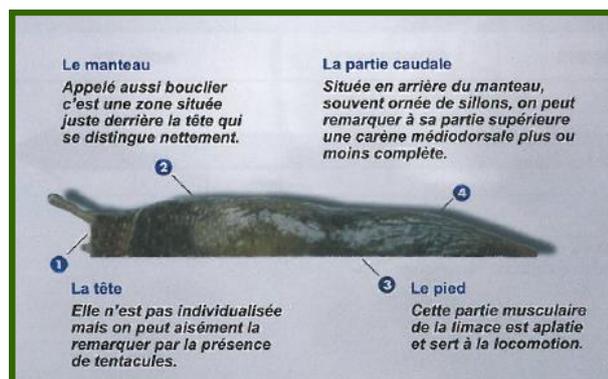
Taille inférieure à la limace grise

- Couleur noire avec le pied jaune orangé
- Sensation de peau épaisse au toucher
- Mucus peu visible



Limace noire jeune < 1 cm

Description des limaces



Source : De Sangosse

Source : De Sangosse

Evaluation du risque limaces parcellaire

Pour être en mesure de conduire une lutte raisonnée contre les limaces, il est nécessaire d'évaluer le risque limaces dans vos parcelles.

Ce risque dépend notamment des caractéristiques de la parcelle telles que définies dans la fiche de Ciblage Acta® ci-après.

Cette grille permet d'évaluer le niveau de risque limaces à la parcelle et d'imaginer des solutions pour le réduire. Dans certaines situations, un raisonnement sur toute la rotation est recommandé.

Cette évaluation du risque doit être prolongée par un piégeage (voir BSV n°4).

Les caractéristiques parcellaire et le piégeage associés aux conditions météorologiques permettent d'approcher le risque limaces au moment de la plantation.



Fiche Ciblage® ACTA

fiche N°4
OBS-ENR-001

EVALUATION DU RISQUE LIMACES PARCELLAIRE

Pour utiliser cette grille, vous devez remplir la colonne "Diagnostic" avec la note qui correspond le mieux à votre parcelle ; puis, le cas échéant, la colonne "Stratégie". Attention, un seul choix par encadré.

		Notes	Diagnostic	Stratégie
Historique limaces de l'année dernière	Beaucoup de limaces	4		
	Quelques limaces	2		
	Pas de limace	0		
Sol	Argileux	5		
	Limono-argileux	4		
	Argilo-calcaire	4		
	Limoneux	2		
	Sablo-limoneux/Champagne crayeuse	1		
	Sableux	0		
Précédent	Colza	6		
	Céréales d'hiver	4		
	Cultures de printemps	1		
	Pluriannuelles (jachère, prairie...)	5		
Interculture	Déchaumage après récolte + labour	0		
	Labour sans déchaumage après récolte	2		
	Déchaumage(s) après récolte	1		
	Déchaumage(s) mais pas après récolte	2		
	Absence de travail du sol	4		
Végétation durant l'interculture	Très développée	4		
	Peu développée	2		
	Rare	1		
Préparation lit de semences	Grossière	4		
	Intermédiaire	2		
	Fine	0		
Date de semis de la culture (à adapter en fonction des régions)				
Blé / Colza	Semis précoce	1		
	Semis normal	2		
	Semis tardif	4		
Maïs / Tournesol Betterave/ Pomme de Terre	Semis précoce	4		
	Semis normal	2		
	Semis tardif	1		
Sensibilité des cultures	Blé / Orge / Prairie	1		
	Maïs / Pois	2		
	Tournesol	4		
	Colza / Pomme de Terre / Betterave	6		
TOTAL (somme des 8 notes choisies pour la parcelle)				
Niveau de risque de la parcelle	inférieur à 18	Faible		
	18 à 23	Moyen		
	23 à 28	Fort		
	supérieur à 28	Très fort		



Vous avez des dégâts dans vos pommes de terre à cause des limaces ?

DE SANGOSSE organise, en partenariat avec McCain, la Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais, la société Pomuni et les Ets Carré, un réseau de surveillance de l'activité des limaces en pommes de terre sur votre secteur.

Les observations hebdomadaires débutent à la mi-juin pour évaluer l'activité du ravageur et elles se poursuivent jusqu'à la récolte en septembre.

L'objectif étant d'estimer les populations présentes dans vos parcelles pour intervenir si le seuil indicatif de risque est atteint, afin d'éviter de constater des dégâts sur les tubercules à la récolte.

Chaque piègeur qui rejoint le réseau bénéficie d'une formation et du matériel de piégeage nécessaire (un kit de piégeage composé de 4 pièges, 4 jalons et un pluviomètre) qui est envoyé directement sur l'exploitation.

Les observations sont ensuite à réaliser une fois par semaine, le lundi matin (elles consistent à compter les limaces présentes sous les 4 pièges), afin de communiquer les résultats via une application à l'Observatoire.

En fin journée, chaque participant reçoit la synthèse de l'activité du jour par mail avec un accès directement à la cartographie en ligne des résultats ou via l'application.

Si vous avez déjà constaté des dégâts de limaces dans vos parcelles et que vous êtes intéressé par la démarche, contactez Christine HACCART—Chambre d'Agriculture Nord Pas de Calais— 06.74.35.36.52



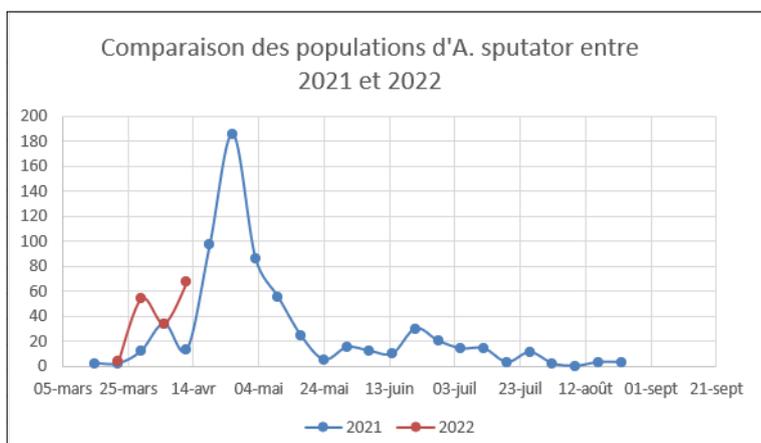
TAUPINS :

Les adultes

Le réseau de piégeage taupins (adultes) mis en place le 14 mars 2022 sur le site du Paraclat (80440 Cottenchy) se poursuit.

En fonction des conditions climatiques depuis ces deux dernières semaines, nous assistons à des variations d'effectifs d'une semaine à l'autre.

En comparaison à l'année 2021, le nombre d'individus collectés en 2022 est de 159, contre 61 en 2021. L'espèce piégée et identifiée est *Agriotes sputator*.



Les larves

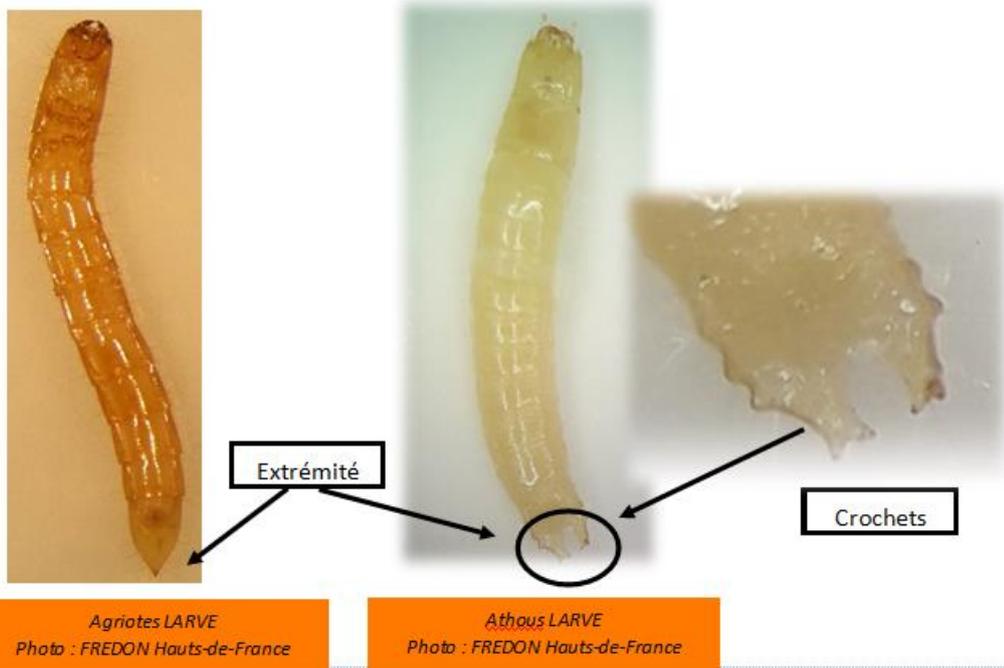
Jusqu'à maintenant, les taupins **genre *Agriotes*** étaient visés comme insecte nuisible pour les cultures, de part leur dégâts occasionnés sur tubercules, les rendant impropres à la commercialisation. Les observations en cultures de l'année 2021, ont permis de mettre en évidence la présence de taupins **genre *Athous*** et particulièrement ***Athous haemorrhoidalis***. Très peu observée sur notre territoire des Hauts-de-France (plutôt dans le sud de la France), la larve commet également des dégâts en compagnie des larves *Agriotes*. Elle attaque les racines des graminées, céréales, tomates et également les tubercules de pommes de terre. Sa spécificité, selon la bibliographie, son cycle évolutif serait de 2 ans.

En témoigne cette photo, prise sur un tubercule de variété Agatha, sorti de stockage.



Dégâts dus à la Larve de taupin *Athous* sur variété AGATA

Photo : V. CUISINIEZ (GITEP)



Chantier de plantation

Photo : G. TRIMPENEERS – GC la pomme de terre

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Rédactrice et animatrice filière pour le secteur Nord-Pas de Calais : Christine Haccart - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais (Tél : 03.21.64.80.88)

Animateurs filière pour le secteur Picardie : Valérie Pinchon - FREDON Hauts de France (Tél : 03.22.33.67.11) et Pierre-Baptiste Blanchant—Chambre d'Agriculture de la Somme (Tél : 03.22.95.51.20)

Expertise Miléos : Anaïs Toursel - Arvalis Institut du Végétal (Tél : 03.22.85.75.60)

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau : Arvalis Institut du Végétal, Asel, M.Bossaert A2D, Cérésia, CETA de Ham, GR CETA du Soissonnais, CETA des Hauts de Somme, Chambre d'Agriculture de la Somme, Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais, Chambre d'Agriculture de l'Oise, Comité Nord, Coopérative de Vecquemont, Ets Coudeville-Marcant, Ducroquet Négoce, Expandis, Ets Charpentier, Coopérative la Flandre, FREDON Hauts-de-France, Le GAPPI, GC la Pomme de Terre, GITEP, Intersnack, IPM France, Ets Jourdain, Ets Loridan, Maison Lecouffe, Mc Cain, Nord Négoce, Pomuni France, Pom'Alliance, Réseau Vitalis, Roquette, Sana Terra, SAS Sermaplus, Select'up, le SETAB, Soufflet Agriculture, Terre de France, Téréos Syral, TERNOVEO, Touquet Savour, UNEAL, Ets Vaesken.

Ferme des Tilleuls, Earl Deraeve, GAEC Fourdinier, M Henno, M Ruysen, M Caby, M Lefranc, M Gosse de Gorre, M Cannesson, M Dequeker, M Dequidt.

Coordination et renseignements : Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais (Tél: 03.21.60.57.60) et Aurèlie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme (Tél : 03 22 85 32 11).